

## TERMES DE RÉFÉRENCE

### Recrutement membres du Comité d'Audit (CdA)

#### Contexte

Dans le cadre du renforcement de sa gouvernance et de l'amélioration de ses mécanismes de contrôle interne, le FPM ASBL souhaite recruter un membre qualifié pour son Comité d'Audit. Ce comité joue un rôle clé dans l'évaluation des processus de gestion des risques, du contrôle interne et de l'audit, garantissant ainsi la transparence et la conformité aux meilleures pratiques.

Le membre recruté contribuera activement aux missions du Comité d'Audit en apportant son expertise en gouvernance financière, en audit et en gestion des risques. Son rôle sera de veiller à la bonne application des normes et à l'efficacité des procédures internes, dans un environnement exigeant et en constante évolution.

Dans cette perspective, le FPM ASBL invite les candidats qualifiés à soumettre leur candidature conformément aux critères définis ci-dessous.

#### Profil recherché

Le candidat devra démontrer qu'il remplit les conditions suivantes :

##### 1. Qualifications académiques et professionnelles

- Diplôme universitaire (Bac+5 minimum) en gestion et finance d'entreprise, audit et contrôle, ou tout autre domaine connexe.
- Idéalement, expert-comptable agréé auprès d'un Ordre National des Experts-Comptables.
- Expérience avérée :
  - Soit en tant que manager d'audit ou superviseur associé dans un cabinet de renommée internationale.
  - Soit en tant que responsable de l'audit interne dans une organisation à dimension internationale, avec un minimum de 7 ans d'expérience.
- Titulaire d'un doctorat en sciences de gestion (orientation finance d'entreprise), un atout.

##### 2. Compétences techniques

- Maîtrise des référentiels d'audit externe et interne.
- Connaissance approfondie des référentiels comptables, y compris les pratiques comptables spécifiques aux ASBL (SYCEBNL).
- Maîtrise des procédures de gestion financière et administrative des ASBL.
- Maîtrise des risques inhérents aux organisations en général et des ASBL en particulier.
- Excellentes capacités rédactionnelles avec un sens aigu de la précision.
- Maîtrise des outils informatiques (Pack Office) ; une expérience sur un ERP est un atout.
- Bonne connaissance des missions et du rôle du comité d'audit pour en garantir le bon fonctionnement.



- Maîtrise du contenu de la mission des auditeurs externes et avoir une bonne compréhension des contrôles effectués.
- Connaissance des mécanismes de formation des risques dans les processus clés, ainsi que des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne.
- Maîtrise des normes de contrôle interne, en particulier le cadre COSO.

### 3. Compétences personnelles

- Grande capacité d'adaptation.
- Sens de l'écoute et aisance relationnelle.
- Rigueur, esprit de synthèse, discrétion et impartialité.

### 4. Informations complémentaires

- Le membre du Comité d'Audit aura qualité de membre effectif du FPM ASBL et siègera ainsi aux assemblées générales du FPM ASBL.
- Le mandat de membre du CdA est exercé à titre onéreux et payé sous forme de jetons de présence.
- L'exercice du mandat représente un volume de travail de sept jours par an avec deux missions annuelles à Kinshasa en République Démocratique du Congo.

## Modalités de candidature

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur dossier à l'adresse **ca-asbl@gmx.de** au plus tard le **18 avril 2025 à 23h59** (heure de Kinshasa)

Documents à transmettre :

- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une lettre de motivation démontrant leur adéquation avec le poste ;
- Tout document attestant des qualifications et de l'expérience exigées.